



(Photo: J.C. Decaux)

Réseau cyclable vendéen En piste pour l'été !

Deux cents kilomètres. C'est la distance que va atteindre avant la fin de l'année le réseau vendéen de sentiers cyclables aménagé par le Conseil Général. Une véritable aubaine pour les estivants, à qui s'offre dès à présent la perspective de longues balades à vélo ou en rollers le long du littoral, avec accès privilégié aux plages garanti. Formidable atout touristique, les pistes cyclables sont également l'un des pivots de la protection de l'environnement et de la mise en valeur des paysages. C'est pourquoi l'Assemblée départementale a fait

de ces aménagements l'une de ses priorités, avec en ligne de mire la constitution, d'ici 2006, d'un tour complet de la Vendée, de la côte au bocage en passant par le Marais poitevin. A terme, près de 750 kilomètres permettront d'aller à la ren-

contre de la diversité des territoires vendéens, mais également de la richesse de son patrimoine. Le réseau cyclable reliera en effet tous les grands sites touristiques et culturels de la Vendée, dans un circuit de visite original et attrayant.

► A LIRE Pages 6-7

- La carte du réseau : composez votre itinéraire !
- 90 kilomètres de circuit littoral achevés
- Un projet plébiscité par les vacanciers
- Tour de Vendée : objectif 2006
- Philippe de Villiers : "Les sentiers cyclables améliorent notre tourisme de qualité".

Page 8

Du haut débit pour toute la Vendée



100% des Vendéens reliés au haut débit en 2005. C'est l'engagement que vient de prendre le Conseil Général en lançant une initiative qui est la

première du genre en France. Il s'agit de convaincre les opérateurs d'installer leurs technologies sur tout le territoire de la Vendée, en les aidant financièrement. Dix millions d'euros seront consacrés à cette opération capitale pour le développement du département.

Page 2

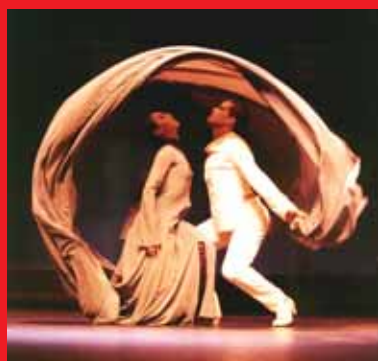
Contournement sud de La Roche Ça roule !

Le contournement sud de La Roche-sur-Yon sera ouvert fin 2007 début 2008. Le dossier vient en effet d'être débloqué par le Conseil d'Etat, qui a donné son accord pour que les travaux soient confiés à ASF. Une décision qui va permettre d'accélérer la réalisation de cet axe majeur pour le désenclavement de la Vendée.



SOMMAIRE

- L'ICES lance ses masters Page 2
- L'AIPPV fait la tournée des plages Page 2
- Les Brigades Plages Propres à pied d'oeuvre Page 3
- APT85, une association de lutte contre le cannabis Page 6
- Un nouveau gymnase au collège Herriot Page 6
- 40 000 visiteurs au Printemps du Livre 2003 Page 7



Spécial animations estivales

A l'intérieur de ce numéro, huit pages consacrées aux événements de la saison 2003
 Compétitions sportives, festivals de théâtre, de musique et de danse, animations sur les sites départementaux, circuits de visite...
 Découvrez les temps forts de votre été en Vendée.



A87 et contournement sud de La Roche Une bonne nouvelle n'arrive jamais seule

Fin juin, le Conseil d'Etat a donné son accord pour confier la maîtrise d'ouvrage du contournement sud de la Roche-sur-Yon à l'entreprise ASF.



C'est désormais acquis : les Autoroutes du Sud de la France (ASF) construiront et gèreront le contournement sud de la Roche-sur-

Yon. Suivant la proposition de Philippe de Villiers et de Philippe Darniche, président de la Communauté de Communes du Pays Yonnais, le Conseil d'Etat a donné son accord pour que ce dossier soit confié à une entreprise privée.

16 kilomètres gratuits

Les travaux du contournement sud de la Roche-sur-Yon débiteront donc en 2005. Long de 16 kilomètres, cet axe fera le lien entre l'A87, qui arrive de Cholet, et la RN 160 qui fait la jonction La Roche-Les Sables. Le trajet Paris-les Sables pourra donc être parcouru directement et sans feu rouge ! Deux échangeurs devraient faire le lien entre le contournement et Luçon (RD 746) puis La Tranche sur Mer (RD 747). Ouvert à la circulation en 2007, ou au plus tard 2008, ce nouvel axe gratuit sera d'abord construit avec une voie dans chaque sens, et passera en 2x2 voies à partir de 10 000 véhicules par jour.

Deuxième autoroute vendéenne

La décision du Conseil d'Etat est une excellente nouvelle pour le département, d'autant plus qu'elle a coïncidé avec l'ou-



Philippe de Villiers, Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat aux Transports et Bernard Vial, président d'ASF ont inauguré le premier tronçon vendéen de l'A87.

verture du premier tronçon de l'A87 en Vendée. Grâce à cette nouvelle autoroute, il est désormais possible de rejoindre Cholet en venant des Essarts en un temps record inférieur à 20 minutes. De plus, un nœud autoroutier exceptionnel permet de passer de l'A87 à l'A83 sans sortir du réseau autoroutier. "La Vendée devient un carrefour incontournable du grand Ouest. Désormais, le canton des Essarts sera sur toutes les cartes Michelin ..." s'est réjoui Bertrand de Villiers lors de la remise de la médaille du Département au prestigieux chef cuisinier vendéen du Georges V, Philippe Legendre, qui figure aussi dans les tablettes Michelin, mais dans une autre catégorie !

L'A 87 à La Roche pour l'arrivée du Vendée-Globe



ASF est familière des plus grands exploits. Dernière palme à son actif : avoir réussi à boucler les travaux du premier tronçon de l'A87,

entre Cholet et Les Essarts, avec plus de sept mois d'avance sur le planning. Mais ASF n'est pas entreprise à se reposer sur ses lauriers. Redoublant d'ambition, son directeur, Jean-Pierre Boulet, vient de lancer un nouveau défi à ses équipes : ouvrir la dernière partie de l'autoroute jusqu'à La Roche sur Yon pour l'arrivée des skippers du Vendée Globe, au cours du premier trimestre 2005.

Qui, des meilleurs marins du monde ou des professionnels du bitume, gagnera cette course folle ? Les paris sont ouverts.



L'AIPPV anime les plages tout l'été

Pour la troisième année consécutive, l'Association Interconsulaire pour la Promotion des Produits Vendéens (AIPPV) organise la grande "Tournée d'été des Produits de Vendée".

4,5 millions de touristes

Une opération départementale dont bénéficient chaque année plus de 4,5 millions de Vendéens, touristes et vacanciers... Du 15 juillet au 14 août, une équipe de l'AIPPV sillonne donc les communes littorales afin de faire connaître au plus grand nombre le savoir-faire de la Vendée autour d'animations rythmées par de nombreuses dégustations, concours, jeux, et spectacles en plein air, gratuits pour tous...



Programme sur chaque commune :

De 9h00 à 13h00 : présence d'animateurs dans les magasins U. Jeux, dégustation de produits vendéens et nombreux cadeaux à gagner.

De 20h00 à minuit : animations et jeux. Quizz sur la Vendée et la commune d'accueil. Concert gratuit : "Chansons des années 60 à nos jours".

Agenda :

- 15 juillet :** Saint Jean de Monts (place Ernest Guérin)
- 18 juillet :** Noirmoutier (l'Herbaudière)
- 22 juillet :** L'Aiguillon sur Mer (place du Port)
- 25 juillet :** Notre-Dame-de-Monts (le remblais)
- 28 juillet :** Saint Hilaire de Riez
- 30 juillet :** La Tranche sur Mer (centre-ville)
- 1^{er} août :** Les Sables d'Olonne (place Maraud à la Chaume)
- 5 août :** Brétignolles sur Mer (place de l'Eglise)
- 7 août :** Jard sur Mer (port de plaisance)
- 12 août :** La Tranche sur Mer (centre-ville)
- 14 août :** Le Poiré sur Vie (Nuit de la Moquette).

Le Thomsea-Vendée-Junior est né

Les chaluts Thomsea, élaborés par Thierry Thomazeau, sont d'excellents outils pour intervenir sur d'importantes marées noires. Tirés par deux chalutiers, ils peuvent ramasser jusqu'à huit tonnes de fioul par sortie ! Mais ce sont des équipements qui demandent une logistique importante, et ne peuvent pas être utilisés à proximité du littoral. C'est pourquoi, l'équipe des marins de Saint Gilles a décidé de créer un nouveau modèle côtier : le Thomsea Vendée Junior. Ce nouveau chalut, qui a été validé mi-juin par la Marine nationale, contient seulement deux tonnes de fioul et est donc beaucoup plus maniable. Autre avantage, deux zodiacs bien motorisés suffisent à le tracter. Toutes les brigades communales pourront donc acquérir ce nouvel équipement et l'utiliser elles-mêmes. Encore une belle invention qui prouve la créativité des Vendéens et l'implication des pêcheurs du département dans ce combat contre la pollution des mers.



optimales de préparation".

Des conditions de travail et d'accueil optimales

L'ICES, espace d'apprentissage mais aussi lieu de vie, porte également un soin particulier aux conditions matérielles de travail et d'accueil, et propose un centre documentaire de 70 000 ouvrages, une salle informatique de 120 postes reliés à internet, un foyer d'étudiants de 50 logements et de nombreuses activités sportives et culturelles. L'ICES, ou l'histoire édifiante d'une initiative privée devenue, à force d'audace et d'esprit d'innovation, l'exemple type d'un service public efficace.

L'ICES lance les premiers "bac+5" en Vendée

L'ICES s'ouvre à l'international. L'Institut Catholique d'Enseignement Supérieur met en effet en place, dès la rentrée prochaine, un cursus permettant à ses étudiants de bénéficier d'équivalences dans les grandes universités européennes.



L'ICES s'apprête à écrire un nouveau chapitre d'une histoire commencée voici douze ans. En septembre prochain, l'Institut

Catholique d'Etudes Supérieures mettra en effet en place des formations à bac plus cinq, les premières à voir le jour dans un établissement universitaire vendéen. Quatre masters professionnalisants (l'équivalent des anciens DESS) seront ainsi proposés, en Droit des entreprises, Droit des collectivités locales, Sciences Politiques et Relations Internationales, ainsi que Pharmacologie et

Recherche clinique. Des diplômes pointus et immédiatement monnayables sur le marché de l'emploi, français mais également européen. Car ces nouveautés s'inscrivent dans le cadre de l'harmonisation des diplômes, qui permettra aux étudiants vendéens de bénéficier d'équivalences dans la plupart des grandes universités des pays de l'Union.

L'Ecole Universitaire, un pari réussi

Cette nouvelle "école des Masters" prolonge "l'école universitaire", concept sur lequel l'ICES fut fondé en 1989. Une formule originale et innovante, à la croisée de l'université et de la classe préparatoire, qui explique le succès incontestable de l'établissement : 4 000



En douze ans, 4 000 étudiants ont été formés à l'ICES.

Les brigades plages propres à pied d'oeuvre

Mieux vaut prévenir que guérir se disait-on. La Vendée avait bien fait de se préparer à toute éventualité... Grâce aux brigades plages propres, les plages de vendée resteront nettes tout l'été.

Autour de la mi-mai, des boulettes de pétrole ont fait leur apparition sur quelques plages du département, lançant ainsi l'activité des brigades plages propres mises en place par le Conseil Général qui ont, dès la première alerte, commencé le nettoyage du littoral. En janvier déjà, 400 bénévoles s'étaient portés volontaires pour sillonner les pla-

ges afin de repérer les souillures éventuelles.

100 volontaires mobilisés

Et depuis, la solidarité vendéenne ne s'est pas essouffée puisque une centaine de volontaires est intervenue, pelle à la main, pour agir à la demande des communes et de tous ceux qui leur font appel sur les diffé-

rents numéros verts mis en place dans le département. Des interventions coordonnées par le Service Maritime du Conseil Général ont déjà été menées sur une dizaine de communes et des cribleuses sont gracieusement mises à la disposition de tous ceux qui en font la demande.

Cependant les boulettes apparaissent peu fréquemment, et sont dans l'ensemble très clairsemées.



Les brigades parviennent à nettoyer les plages en seulement quelques heures.

Rejoignez les volontaires !

Toute personne désireuse de rejoindre les brigades vendéenne plages propres peut contacter le Conseil Général, en composant le numéro vert gratuit :

0 800 25 85 85

Une main d'oeuvre efficace

La masse de pétrole à ramasser est donc peu importante et varie selon les plages : récemment, 800 mètres de côte ont été nettoyés en six heures, et 3,5 km de plage en trois heures à Olonne sur Mer. "Mobilisés à tout instant partout où l'on a besoin d'eux, ces volontaires issus de tout le département disposent d'équipements et de matériel suffisamment performants pour oeuvrer en temps réel", précise Gérard Faugeron, conseiller général des Sables d'Olonne. Et leur travail est efficace car les boulettes apparues le matin ne sont déjà plus qu'un mauvais souvenir dans l'après-midi.

Une chose est sûre, les brigades plages propres portent bien leur nom !

RN160 : un grand pas avant l'été

La RN 160, qui relie la Roche-sur-Yon aux Sables d'Olonne, continue sa transformation en quatre voies. Alors que le



dernier tronçon entre Saint Mathurin nord et les Sables sera terminé en fin d'année, l'Etat et le Conseil Général de la Vendée ont été bien inspirés en ouvrant la première partie dès le mois dernier.

Du coup, les usagers bénéficient de 6 kilomètres supplémentaires en 2x2 voies et arrivent directement au rond-point de Pierre Levée. Le trajet entre le chef-lieu de la Vendée et la station balnéaire la plus fréquentée du département se fera donc plus rapidement et les bouchons, qui se formaient souvent à Saint Mathurin, seront désormais évités. Pour les habitants de cette commune, c'est une excellente nouvelle, gage de tranquillité et de sécurité : en été, le trafic pouvait s'élever jusqu'à 14 000 véhicules par jour !

Les Herbretais accueillent l'Agriculture bocaine, vendéenne et régionale



C'est au GAEC du moulin de Serit, dans le canton des Herbiers, qu'aura lieu la dix-neuvième fête de l'agriculture organisée par le Comité des Jeunes Agriculteurs.

Thème retenu : "Bocage de cœur et fier d'en être acteur". Ce rassemblement annuel a pour objectif de valoriser le savoir-faire et le travail des agriculteurs et éleveurs de Vendée, mais aussi de ceux des départements

voisins puisque la fête de l'agriculture prend cette année une dimension régionale. Dans une ambiance festive, animations et expositions se répartiront sur les 50 hectares du GAEC des frères Maudel. L'occasion de se promener dans une "ferme ouverte" au milieu de lapins, vaches et autres animaux ou de découvrir une véritable vitrine végétale dans laquelle de nombreuses cultures seront présentées.

Une course de moissonneuses-batteuses

Il sera même possible d'assister à des démonstrations d'arrachage de pommes de terre du pays. A noter les finales départe-

mentales et régionales de labour, des démonstrations de chiens de bergers et une spectaculaire course de moissonneuses batteuses. 15 000 personnes sont attendues sur le site où il sera possible de se restaurer avec des produits très "terroir" comme le pain à l'ancienne qui sera cuit sur place.

Les 30 et 31 août, GAEC du Moulin de Serit
Renseignements : 02 51 36 82 10

L'hélistation de l'île d'Yeu reste à Port-Joinville

Le Conseil général a décidé de financer la mise aux normes de l'hélistation de Port-Joinville. Une bonne nouvelle pour les Ialais et tous les habitués des navettes en hélicoptère.

L'hélistation de l'île d'Yeu restera à Port-Joinville. Quinze jours après la demande préfectorale exigeant la mise aux normes des installations, le Conseil Général a décidé de financer lui-même les travaux. Une clô-

ture doublée d'une haie végétalisée va donc être posée, délimitant un périmètre autour du site, indispensable à la sécurité des passants et des passagers. Cette zone permettra cependant de conserver un parking et un espace de promenades le long de la jetée, conformément aux vœux de la commune.

Des conditions de sécurité optimales

"Ces dispositions, conclues entre le Conseil Général, la préfecture, la compagnie Oya Hélicoptères et la commune, permettent à la fois de garantir des conditions de sécurité optimales, et de préserver un équipement indispensable au dynamisme et à l'offre touristique de l'île", souligne Henri Turbé, conseiller général de l'île d'Yeu, qui a tenu à saluer la coopération de la Préfecture sur le dossier.



Un périmètre de sécurité va être installé sur l'hélistation de Port-Joinville.



Philippe de Villiers, Henri Turbé et Maurice Coustillères, maire de l'île d'Yeu, ont trouvé une solution sur place avec la préfecture.

Un réaménagement du site à moyen terme

Mais les projets sur l'hélistation ne s'arrêtent pas là. Le succès croissant des navettes en hélicoptères (23 000 passagers cette année) nécessite en effet que des aménagements plus importants soient effectués. C'est pourquoi dans un second temps, des travaux d'aménagement seront entrepris pour conforter la pérennité de l'hélistation. Là encore, le Département prendra en charge le financement, qui pourrait s'élever à 300 000 euros.

L'huître vendéenne s'ouvre au public

La Route de l'huître Vendée Atlantique est ouverte. Pour la cinquième année consécutive, les producteurs de ce fruit de mer ouvrent leurs bassins aux touristes, afin de présenter leur métier et leurs produits. Au programme, découverte du développement de l'huître, visites des parcs et des bassins d'affinage, et surtout escale gourmande avec dégustations de fruits de mer accompagnés de muscadet sur lie. En Vendée, la route de l'huître passera cet été par Beauvoir-sur-Mer, La Barre-de-Monts, Fromentine, Talmont-saint-Hilaire et l'Aiguillon-sur-Mer. Une initiative toute en saveurs, pour découvrir un savoir-faire transmis de génération en génération, et déguster l'un des fleurons du terroir vendéen.



Renseignements :
Association Vendée Atlantique
02 51 68 77 25
Tarifs individuels 3 euros (gratuit pour les moins de douze ans)
Tarifs groupe (à partir de 20 personnes) : 2 euros

Réseau cyclable vendéen : en piste pour l'été !

200 kilomètres dès cet été, 450 l'an prochain, plus de 750 en 2010. Le réseau de sentiers cyclables vendéen est en pleine expansion. Respectueuses de l'environnement, conviviales, mettant en valeur la diversité des territoires vendéens, les pistes cyclables apparaissent aujourd'hui comme un véritable atout touristique.



La Vendée doit sa position de "deuxième département touristique français" à un ensemble de réalisations concrètes : animations culturelles, aménagements du réseau routier, protection de l'environnement... Parmi elles, les sentiers cyclables aménagés par le Conseil Général représentent un atout majeur largement plébiscité par les vacanciers. Aujourd'hui, une piste entre la Roche et Coëx et un réseau littoral de 90 kilomètres, entièrement protégés, permettent aux adeptes du deux roues de profiter de circuits

agréables en pleine nature.

Découvrir et respecter l'environnement

On comprend d'autant plus facilement l'engouement des Vendéens et des vacanciers pour le vélo qu'il reste un moyen privilégié de découvrir l'environnement tout en le respectant. Du camping à la plage ou du village aux lieux de promenades, le vélo apparaît comme une alternative agréable à la

voiture, spécialement en période estivale où la circulation est importante et les places de parking rares. En plus de tous ces avantages, les cyclistes sont en sécurité ! C'est la porte ouverte à toutes les balades en famille et, sur certaines pistes en dur, la possibilité de pratiquer le roller sur de longues distances sans aucun risque...

Une réussite qui en appelle une autre

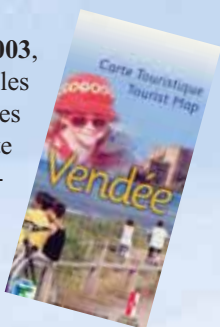
Des utilisateurs de tous styles ont donc adopté les pistes cyclables : sportifs ou promeneurs, habitués ou touristes, marcheurs ou cyclistes, jeunes ou moins jeunes... Et le réseau départemental qui se constitue répond, par la diversité des endroits qu'il traverse, aux attentes de tous ces publics. Une autre réussite de ces pistes cyclables est qu'elles ont permis de canaliser les flots de visiteurs, en organisant une fréquentation préexistante mais désordonnée. "Le projet est un véritable succès", se félicite Philippe de Villiers, président du Conseil Général. "Sur certains tronçons en bord de mer, on compte jusqu'à 3 000 passages par jour !". D'ici quatre ans, le sentier côtier permettra de longer la totalité du littoral avec des liaisons vers toutes les plages. Le Conseil Général concentre aussi ses efforts vers le Marais poitevin Vendéen, où 80 kilomètres seront ouverts dès la fin de cette année et vers le bocage, qui sera pourvu de plus de 300 kilomètres de sentiers en 2005.



Composez votre itinéraire

Deux outils sont mis à votre disposition pour organiser vos balades, en vélo, en rollers ou à pied cet été :

La carte touristique 2003, qui en plus d'indiquer les offices de tourisme et les sites touristiques présente toutes les pistes cyclables. Elle vous permet donc d'allier simplement promenades et visites...



Vous la trouverez dans les offices de tourisme mais vous pouvez aussi la demander au 02 51 44 26 27 ou à l'adresse internet tourisme@vendee.fr

Le site internet du Conseil Général en tapant www.vendee.fr rubrique "territoire et environnement" : tous les itinéraires y sont détaillés avec parkings et aires de pique-nique. Vous pouvez même imprimer la carte et les informations pratiques de chacune des pistes.



Un projet plébiscité par les vacanciers

En 1996, une enquête a révélé que deux touristes sur trois jugeaient que les pistes cyclables étaient des équipements "très importants" sur leurs lieux de vacances... La création de ces pistes était aussi la première demande des vacanciers séjournant sur la côte vendéenne. Avec une capacité d'accueil de 700 000 lits et près de cinq millions de séjours par an, la Vendée, qui est en passe de devenir le département le plus touristique de France, se devait d'offrir à ses invités un réseau de pistes cyclables digne de ce nom. Et le défi a été relevé pour le mieux, puisque avec plus de 750 km de pistes cyclables dans les prochaines années, la Vendée risque d'inscrire un nouveau record à son palmarès.



Interview

Didier Mandelli, président de l'Office de Tourisme Cantonal et maire du Poiré-sur-Vie.



Pouvez-vous nous décrire la piste cyclable La Roche-Coëx ?

C'est une piste départementale de 31 kilomètres qui a été ouverte en 1999. En fait, elle fait passer en douceur le promeneur du bas bocage au littoral. Utilisant une ancienne voie ferrée, elle s'étend dans des secteurs protégés pourtant très proches de communes importantes. Elle est entière-

ment goudronnée et permet la pratique de la marche, du vélo ou du roller.

Comment avez-vous accompagné l'arrivée de la piste cyclable ?

Nous avons irrigué toutes nos communes en greffant, sur la piste départementale, un parcours cantonal de 90 kilomètres. Des échanges peuvent désormais se faire entre les deux pistes : les cyclistes peuvent par exemple rejoindre la piste départementale en venant du Poiré ou de Beaufou, tout en restant sur un itinéraire cyclable... Nous avons aussi développé un service de location de vélo géré par l'office de tourisme d'Aizenay, qui a totalisé 200 locations en 2002. Enfin, nous éditons une carte qui

met en valeur les pistes cyclables cantonales et départementales ainsi que les sentiers pédestres des huit communes du canton.

Qu'attendez-vous des prochaines réalisations ?

Ce sera un atout pour notre canton d'être relié à la mer par une piste cyclable sans difficulté ni danger (Coëx-Saint Gilles). La jonction avec le haut bocage, qui devrait arriver dès 2005, est aussi très attendue. Elle proposera un nouvel itinéraire aux cyclistes, et surtout, traversera trois communes supplémentaires de notre canton, les Lucs, Beaufou et le Poiré.

Le tour de Vendée en 2006

L'objectif du Conseil Général est de créer un réseau d'itinéraires cyclables qui fasse le tour de la Vendée. Après la côte, le cap est mis sur le Marais poitevin, et les études de tracé sont en cours pour le haut bocage.

En 2004, les cyclistes pourront agréablement profiter de la diversité des paysages vendéens : la côte, les marais, le bocage... En dur ou en

sable, complètement séparés de la circulation ou empruntant des petites routes vicinales, ce sont à terme plus de 750 kilomètres de sentiers cyclables qui constitueront le réseau vendéen !

Voyage au cœur du marais

Alors que la piste qui longe le littoral est bien avancée, les travaux qui la relieront au marais

Poitevin ont déjà commencé. 80 kilomètres seront ouverts dès septembre 2003 entre l'Aiguillon-sur-Mer et Maillezais. Utilisant des petites routes et des chemins vicinaux, cette piste de rêve qui longe la bordure du sud Vendée, conduira les promeneurs au cœur du Marais poitevin. Au programme : balades le long des canaux pour une découverte de ce paysage exceptionnel constitué de marais mouillés, marais desséchés, polders et mizottes !

A l'assaut des vallons du haut bocage

L'autre grand chantier qui suivra dès 2004 est celui du haut bocage. 250 kilomètres de sentiers au départ de Réaumur feront une boucle entre les Herbiers, Montaigu et Mortagne. Les grands sites touristiques seront accessibles en vélo dans cette partie la plus vallonnée de Vendée. Les sportifs amateurs de performances s'y retrouveront bien ! En 2005, la jonction sera réalisée avec la piste cyclable la Roche - Coëx. "Et pour que le pari soit tenu une nouvelle piste reliera le Marais Poitevin au Haut Bocage en 2006 : il sera ainsi possible de faire le tour complet de la Vendée sans quitter le réseau départemental", annonce Jean-Claude Merceron, président de la commission de l'environnement.

La Sécurité

Sur les itinéraires cyclables, tout est mis en place pour que la sécurité soit maximale. Cependant, la vigilance reste de mise... Le vélo ne s'improvise pas, et les personnes peu entraînées doivent prendre leurs précautions, de même que les parents doivent continuer à surveiller leurs enfants... Inutile de rappeler que le casque reste un équipement essentiel qui a fait ses preuves et demeure une sécurité supplémentaire. Quand à la signalisation qui a été établie comme sur une route, il est important de la respecter et d'initier les plus jeunes. C'est même l'endroit idéal pour former les enfants !



Nouveautés

Au banc des nouveautés...

En 2003, plus de 100 km supplémentaires de pistes cyclables vont être ouverts au public :

- ◆ 80 km dans le Marais poitevin vendéen.
- ◆ 12 km entre les Sables d'Olonne et Brem-sur-Mer
- ◆ 2 km à la Tranche-sur-Mer.
- ◆ 4 km entre Saint-Gilles et Saint-Hilaire.
- ◆ 4 km sur l'île d'Yeu.
- ◆ 1,5 km à Saint Georges de Montaigu

Pour permettre aux Vendéens de découvrir les nouvelles réalisations, le Conseil Général organisera tous les deux ans une grande opération de découverte sur un itinéraire cyclable ou pédestre. Car plus d'une dizaine de kilomètres viennent

aussi chaque année compléter le réseau d'environ 2 000 kilomètres de sentiers pédestres départementaux.



Le littoral en deux roues



Le premier réseau de sentiers cyclables réalisé par le Conseil Général est celui du littoral. Son objectif : créer une piste entièrement protégée et la relier à toutes les plages vendéennes.

Cet été, il est déjà possible d'enfourcher sa monture pour utiliser 100 km de pistes cyclables bordant le littoral. Site particulièrement protégé, la côte a fait l'objet de nombreuses études avant d'accueillir les pistes cyclables. Ces dernières sont donc réalisées en retrait des sites sensibles comme la dune,

et intégrées au milieu naturel. Elles épousent au mieux le relief et se fondent dans le paysage. Il en résulte un réseau qui propose aux randonneurs une diversité de paysages et de milieu étonnante : bord de mer, marais, dunes, forêts de pins et chênes verts...

Des pistes protégées

Et sur ces pistes, réalisées en dur (revêtements goudronnés ou sablés), les cyclistes et les marcheurs qui se côtoient sont entièrement seuls. La sécurité en est donc largement renforcée et les familles peuvent profiter sans risque d'accès directs à la plage. D'ailleurs, l'Office National des Forêts (ONF), qui réalise les pistes cyclables, a mis en place des talus, des clôtures en bois ou des planta-

Point de vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



"Les sentiers cyclables améliorent encore notre tourisme de qualité"

La carte du tour de Vendée à vélo commence à prendre forme...

Nous venons en effet de donner un véritable essor au développement des sentiers cyclables. Dès cet été, les estivants pourront circuler le long de la quasi-totalité du littoral, et à l'automne prochain, nous ouvrirons quatre-vingt nouveaux kilomètres dans le marais poitevin. En 2006, avec l'achèvement du circuit du haut bocage, relié à celui du marais poitevin, nous aurons donc bouclé la boucle, avec un réseau de plus de 750 kilomètres. Ce circuit permettra bien sûr de profiter des nombreux paysages qu'offre la Vendée, mais également de découvrir son patrimoine puisque les sentiers relieront les grands sites touristiques et culturels du département.

Quels sont les enjeux d'un réseau de sentiers cyclables ?

La Vendée a bâti son succès sur le développement d'un tourisme de qualité. Au même titre que les animations culturelles, les sentiers cyclables sont une vraie valeur ajoutée, qui offrent à nos visiteurs des circuits de promenades originaux et variés. La Vendée, dont les côtes restent les moins bâties de la façade atlantique, concilie à merveille dynamisme économique et préservation de l'environnement. Cette volonté d'être à la fois un grand département touristique et écologique se trouve réunie dans l'extension de nos sentiers cyclables, qui protègent et mettent en valeur nos paysages tout en élargissant l'éventail des activités proposées aux estivants.

tions pour éviter que les cyclistes passent de la piste à la route.

L'exemple de Noirmoutier

Aujourd'hui, c'est à Noirmoutier que la plus longue piste du littoral est ouverte. Ouvrage exceptionnel, le pont de Noirmoutier réserve une voie totalement protégée aux cyclistes. Plutôt sportive, elle offre un panorama superbe sur le goulet de Fromentine. Ensuite, la piste jalonnée de tables de pique-nique réalise une boucle dans l'île, permettant d'en découvrir les principaux paysages et communes. Elle passe même par les sites touristiques comme le château, l'aquarium, le musée des Arts et Traditions Populaires ou de nombreux moulins insulaires...

Les 6 pistes ouvertes sur le littoral

1 - Ile de Noirmoutier	25 km
2 - Ile de Noirmoutier Saint Jean de Monts	21 km
3 - Saint Jean de Monts Saint Gilles Croix de Vie	18 km
4 - Corniche de Brétignolles	6 km
5 - Les Sables - Brem sur Mer	22 km
6 - La Tranche sur Mer	10 km

APT 85, les pompiers du cannabis



Portrait d'une association, APT 85, qui aide les fumeurs de cannabis à décrocher.

Un combat très actuel, et l'occa-

sion pour les bénévoles de remettre quelques pendules à l'heure...

En short et en polo, il a l'allure juvénile de ces adolescents qu'il tente de sortir du gouffre. Le docteur Yves Delaterre, médecin en retraite arrivé en Vendée voici tout juste trois ans, a déclaré la guerre au cannabis. Une croisade à laquelle l'a convaincu de participer le juge Didier Gallot, au cours d'une réunion parisienne sur la drogue. Ensemble, ils ont fondé en 2001 APT 85, centre d'aide et d'écoute pour les jeunes toxicomanes et leurs parents. "C'est souvent la même histoire", soupire le médecin. "En général une mère de famille nous téléphone, désespérée. Son fils fume du cannabis. Ca a commencé sans qu'elle s'en rende vraiment compte. Mais les résultats scolaires qui chutent, une apathie soudaine, lui ont mis la puce à l'oreille. Ensuite, c'est une bande qui débarque, parfois même la mise à

sac de l'appartement, les insultes, voire la violence physique."

Trois élèves de terminal sur quatre touchés

"Bien sûr tous les fumeurs de cannabis n'en sont pas là : ils sont tout de même plus de trois lycéens vendéens sur quatre à s'être, au moins une fois, drogué au cannabis. N'appellent sur le répondeur d'APT 85 que les parents dont les enfants sont allés au bout de l'engrenage", explique Didier Gallot. Le cannabis porte en ses germes cette fantas-

tique dégringolade. Parce qu'un joint en appelle un autre, jusqu'à la dépendance fatale. Parce que le procédé chimique du cannabis se fixe en priorité sur les cellules graisseuses du cerveau, provoquant difficultés de concentration, dégoût de l'effort intellectuel, voire dans les pires des cas maladies neurologiques comme la schizophrénie. Sans parler de la menace du cancer du poumon, dont la résine de cannabis multiplie les risques comparés à la cigarette. Parce qu'enfin il faut bien se procurer les 80 euros nécessaires à l'achat d'une barrette de cannabis, vendue sous le manteau par des

réseaux de trafiquants qu'on va finir par fréquenter, puis par imiter.

Une aide personnalisée

Pour enrayer le processus, les bénévoles d'APT 85 ont décidé de réagir. Un répondeur téléphonique est à la disposition de tous. Chacun peut y laisser son message, auquel une des personnes de permanence se chargera de répondre, avant de proposer une rencontre, puis des solutions adaptées, médecins, centre de désintoxication, soutien juridique, éducateur spécialisé etc. "Les risques du cannabis sont parfaitement connus et analysés de manière scientifique. Il est criminel de faire croire à des jeunes qu'un petit joint, de temps en temps, ne porte pas à conséquence. On sait très bien que le plaisir que procure le cannabis s'estompe au fur et à mesure de l'accoutumance, et qu'il faut très vite multiplier les doses, voir passer à plus sérieux pour assouvir son désir", s'indigne le docteur Delaterre. L'association, en pleine croissance, déborde de projets et songe à investir dans un local. A la demande des chefs d'établissements, des rencontres sont provoquées dans les collèges et les lycées, et un colloque sera organisé en octobre prochain.



Chaque jour, un membre d'APT85 effectue une permanence téléphonique.

ADPC 85 : ces gestes qui sauvent



L'Association Départementale de Protection Civile de Vendée (ADPC 85), qui compte 1500 membres, relance cet été son opération "Atlantis". Ses objectifs sont de sensibiliser les vacanciers aux risques d'accidents, mais aussi de les initier aux

gestes qui sauvent. Dotée d'un véhicule sanitaire équipé du matériel d'apprentissage, une

équipe de bénévoles sillonne donc durant toute la saison le littoral vendéen. Elle va directement à la rencontre des vacanciers en s'arrêtant sur les plages ou dans les campings. "Les estivants éprouvent un réel plaisir à se joindre à nous" explique James Coumilleau, à l'origine du projet. "Nous avons été étonnés de découvrir une population de vacanciers très motivée pour apprendre le plus possible de gestes". Et il est vrai que les gestes des premiers secours (Position Latérale de Sécurité, Prévenir Alerter Secourir, conduite à tenir en cas de brûlures...) peuvent sauver des vies. Une enquête a ainsi prouvé que le taux de mortalité sur route pourrait être diminué de 20% si ces premiers gestes étaient effectués par les témoins !

Renseignements : 02 51 46 75 89

Une maison de la petite enfance aux Herbiers

Les travaux de la maison de la petite enfance aux Herbiers viennent de démarrer. Le bâtiment permettra d'accueillir une cinquantaine d'enfants de 0 à 3 ans, dans un secteur où le plein emploi entraîne de plus en plus de familles à confier leur enfant dans la journée. Trois types de modes de garde seront ainsi proposés, avec des places d'accueil régulier, occasionnel type halte-garderie, mais également des places d'accueil familial au domicile d'assistantes maternelles. Cette dernière option permettra notamment une gestion souple des horaires, avec des ouvertures possibles dès 5 heures du matin et des fermetures tard le soir.

Ouverture prévue en 2004

Cette maison de la petite enfance, située dans la zone du Grand Fief en face de la gendarmerie, devrait ouvrir ses portes en 2004. "Le Conseil Général, en aidant les communes pour la réalisation de ce type de projets réaffirme son implication afin que les familles puissent conjuguer au mieux vie professionnelle et accueil d'un enfant", souligne Véronique Besse, conseiller général des Herbiers.

Feu vert pour le gymnase d'Herriot

En 2005, le collège Herriot sera doté d'un nouveau gymnase. Le point sur un équipement indispensable à une meilleure pratique du sport dans l'établissement yonnais.

Le Conseil Général va lancer les travaux de construction d'un nouveau gymnase au collège Herriot, mieux adapté aux pratiques sportives de l'établissement. Une décision qui fait à présent l'unanimité, puisque le Préfet vient d'autoriser le lancement des travaux et que le maire de La Roche, Jacques Auxiette, après s'y être opposé pendant trois ans, se déclare désormais "favorable au maintien du collège Herriot en centre-ville, avec un gymnase en état d'accueillir les élèves". C'est une bonne nouvelle.

Deux gymnases et deux salles spécialisées

"Le projet retenu, dont les travaux débuteront en 2004, prévoit de

doubler la surface existante, avec pour objectif de s'adapter au plus près aux besoins exprimés par les professeurs d'EPS, qui privilégient dans leur enseignement les disciplines collectives", explique Michèle Peltan, conseillère générale de La Roche-sur-Yon sud. C'est pourquoi le bâtiment comptera deux gymnases (1 056 m² et 540 m²) dédiés aux sports collectifs comme le hand-ball, le basket ou le volley, et deux salles spécialisées (570 m² et 270 m²) équipées pour la pratique des sports de combat et de la gymnastique.



Le gymnase pourra accueillir 150 élèves en même temps.

La modernisation du collège à l'étude

Parallèlement à la reconstruction du gymnase, le Conseil Général étudie actuellement la possibilité d'entreprendre une modernisation complète du collège. Dans cette optique, un diagnostic est actuellement mené par un cabinet de consultants, pour définir les besoins de l'établissement. Compte-rendu et décision fin 2003.

Ouverture prévue en 2005

Dès 2005, ce sont donc quatre classes, soit 150 élèves, qui pourront utiliser simultanément les nouveaux équipements dans des conditions optimales. Conditions pour la pratique du sport, bien entendu, tant pour les enfants que pour leurs professeurs, mais conditions d'accueil également, puisque 450 m² de locaux annexes sont prévus, comprenant des douches, des vestiaires ainsi que de nombreux espaces de rangement.

Les 3A, nouvelle association contre l'alcoolisme

Les 3 A : Alcool, Aide et Assistance. C'est sous ce nom évocateur que vient de se créer en mars dernier à Challans, une



association de lutte contre l'alcoolisme, dont l'objectif est "d'apporter une aide aux malades de l'alcool et une assistance à l'entourage de ces derniers". Car l'alcoolisme, subi personnellement ou à travers un proche, est un tabou bien difficile à briser. Bien souvent ex-alcooliques eux-mêmes, les adhérents de l'association proposent donc à toute personne en difficulté un accueil, une écoute et un soutien psychologique capables d'accompagner un sevrage et de favoriser une réinsertion sociale ou professionnelle. Dès l'an prochain, la jeune association compte bien organiser sur tout le département des campagnes de prévention, au sein des établissements scolaires, des entreprises et des services publics. Au programme de ces actions de sensibilisation, une information poussée sur l'alcool, les mécanismes de la dépendance, de ses risques et de ses conséquences.

Renseignements : 02 51 93 37 18

Simonne de Lattre de Tassigny L'hommage de la Vendée



(Photo P. Ganachet)

Mercredi 11 juin, la Vendée était réunie à Mouilleron-en-Pareds, pour rendre hommage à l'une de ses grandes figures. Simonne de Lattre de Tassigny, veuve

du maréchal, s'était éteinte huit jours auparavant à Paris. Au lendemain de la cérémonie nationale aux Invalides, la famille de la maréchale, Philippe de Villiers, Jean-Claude Vacher, préfet de la Vendée et Alain de Gaillard, maire de Mouilleron, entourés de 300 porte-drapeaux et de membres de l'association Rhin-Danube, ont porté en terre celle qui fut la compagne du "roi Jean". Voici les principaux extraits du discours prononcé par Philippe de Villiers.

Mes chers amis,

Nous voilà tous réunis autour de la dépouille de la Maréchale de Lattre, pour

l'accompagner reposer auprès de "ses tombes" - comme elle aimait à dire - les tombes jumelles, si poignantes dans leur simplicité, de son mari et de son fils unique Bernard, dans ce modeste cimetière de Mouilleron devenu haut lieu des cérémonies nationales. La disparition de Mme de Lattre, 51 ans après celle de son mari, laisse un grand vide en Vendée, tant elle était étroitement associée au souvenir du "roi Jean", tant elle a



La Maréchale a été inhumée à Mouilleron-en-Pareds, dont elle fut maire de 1956 à 1977.

donné à ce terroir qui était devenu le sien. La maréchale a accompagné l'Histoire de France, elle s'est trouvée au cœur des grands événements qui ont libéré notre pays et qui l'ont porté aux quatre coins du monde. Elle figure à jamais, aux côtés de son mari et de son fils, au premier rang de cette lignée vendéenne qui a toujours cultivé l'honneur et le don de soi.

"Mission accomplie, madame la maréchale !"

Sa foi profonde lui permettra de surmonter les épreuves traversées au cours de sa vie d'épouse et de mère, épreuves nombreuses car le destin s'est montré cruel à son égard :

- jeune mère, elle est condamnée, à 25 ans, à vivre plusieurs années en sanatorium, loin de son mari et de son fils. Puis ce sont les angoisses d'une épouse de soldat, d'une mère de soldat. Et puis la mort qui frappe deux fois en

six mois ce qu'elle a de plus cher au monde, sa "raison de vivre" : Bernard, tué à 23 ans, le 29 mai 1951, sur le piton de Nin Binh, face au Vietminh ; Jean, emporté par le chagrin et la maladie, le 11 janvier 1952.

Ce matin, un petit coin de Vendée aux dimensions du monde, s'incline et se recueille. Village natal de Jean de Lattre, Mouilleron-en-Pareds est aussi celui d'un autre vainqueur de guerre mondiale, Georges Clemenceau. Nous tous qui sommes réunis ici pour l'accompagner au terme de son pèlerinage terrestre, nous pouvons dire : "Mission accomplie, madame la maréchale, dormez en paix !" Et nous pouvons y ajouter un serment : nous continuerons longtemps à venir nous recueillir sur les tombes de la famille de Lattre, honneur de la Vendée !



Printemps du Livre 2003 Record battu !

Net succès pour le Printemps du Livre 2003, qui s'est tenu à Montaigu les 16, 17 et 18 mai derniers. Près de 40 000 visiteurs ont en effet parcouru les allées du salon et rencontré leurs auteurs favoris, contre 30 000 l'an dernier. Une affluence qui prouve le succès et la notoriété grandissantes de cet événement, premier salon littéraire généraliste du Grand ouest. Parmi les 180 écrivains à avoir fait le déplacement (ils étaient 130 en 2002), Jean Raspail, président d'honneur de l'édition, Gonzague Saint-Bris, José Giovanie, Daniel Prévost ou encore Philippe Cohen et Pierre Péan, les auteurs du best-seller *La face cachée du Monde*, ont prouvé que le Printemps du Livre avait définitivement pris une dimension nationale. D'ores et déjà, rendez-vous est pris l'an prochain, avec en tête d'affiche

l'historien et romancier Max Gallo, qui a accepté d'assurer la présidence de la seizième édition.



10 000 cyclistes et marcheurs découvrent l'A87

Alors que de leurs vélos, Bruno Retailleau et Véronique Besse viennent de couper le ruban inaugural, plus de 10 000 personnes, menées par l'équipe cycliste vendéenne de la Boulangère, se lancent sur le nouveau tronçon de l'A87. Nous sommes le 14 juin, cinq jours avant l'ouverture de cette deuxième autoroute vendéenne qui arrive de Cholet et rejoindra début 2005 La Roche. La journée, à l'initiative du Conseil Général et des ASF, a été organisée dans les moindres détails. Plus de 200 bénévoles, secouristes et gendarmes sont dispersés sur les parkings et le tronçon de 14 kilomètres que les premiers cyclistes boucleront (aller et retour) en moins de 40 minutes... 7 000 cyclistes et 3 000 marcheurs ou adeptes du roller découvrent ainsi, sans être enfermés dans leur voiture, cette nouvelle autoroute. L'ambiance chaleureuse à l'arrivée, où, sous les accords



Véronique Besse et Bruno Retailleau ont lancé la journée en compagnie des coureurs de l'équipe Brioches La Boulangère.

d'un Jazz Band, les participants ont pu se requinquer autour d'un buffet garni de boissons et de fruits, est bien la meilleure preuve de la réussite de cette journée. Le 19 juin, l'autoroute a ouvert aux automobilistes. Mais on s'en souviendra : le 14, "on a marché sur l'A 87".

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

Le Conseil Général, premier partenaire du sport en Vendée

Le Conseil Général appuie le dynamisme et le développement de la Vendée, notamment à travers ses actions en faveur de l'enseignement, de la culture, du sport et de la coopération internationale. Ces différentes interventions représentent près de 20% du budget global voté par l'Assemblée départementale. Par ailleurs, nos aides aux associations vendéennes qui oeuvrent dans ces domaines atteignent cette année 1,7 million d'euros, soit une hausse de 34,57% entre 2002 et 2003. C'est considérable, et bien peu de collectivités affichent une telle progression. Dans le secteur du sport tout particulièrement, le Conseil Général s'est engagé à ce que tous les équipements sportifs communaux de plus de dix ans, ainsi que toutes les salles omnisports de plus de vingt ans, bénéficient dans les années qui viennent d'une rénovation totale, et apporte ainsi une aide financière aux communes qui en font la demande. Ce programme, qui concerne tous les territoires de Vendée, est particulièrement apprécié des Yonnais, puisque c'est grâce à cette action que le stade Henri Desgranges sera rénové. Avec une subvention de 750 000 euros, il s'agit de la plus forte somme jamais consacrée en Vendée pour un équipement sportif.

Parallèlement à ce soutien au sport pour tous, l'Assemblée départementale s'engage pour le développement de grandes manifestations sportives, qui contribuent à la renommée de la Vendée. Ainsi le Vendée Globe est-il devenu au fil des années l'un des événements sportifs les plus importants du monde, ce qui attire les entreprises aussi bien que les touristes. Chacun peut à ce sujet être rassuré : le Vendée Globe partira le 7 novembre 2004 et n'est pas du tout en péril. Il serait malvenu de comparer le coût du Vendée Globe pour le Département et les incroyables retombées qui rendent tous les départements voisins jaloux de cette grande manifestation de communication, créée par Philippe Jeantot. En outre, la pratique du sport par les jeunes n'est pas oubliée, et dans ce domaine le Conseil Général mène un projet ambitieux. Il réhabilitera le gymnase du collège Herriot, qui existe depuis toujours, et il participera au financement du gymnase du futur collège d'Aizenay. En ce qui concerne Herriot, on peut simplement regretter l'entêtement inexplicable du maire de La Roche sur Yon, ce qui a retardé de trois ans le projet. Enfin, une action comme l'opération 6 000 ballons a permis d'offrir de nouveaux ballons à toutes les équipes jeunes de sports collectifs. Une initiative similaire vers d'autres disciplines sera organisée l'an prochain.

Le groupe des élus socialistes et républicains

Pour un vrai soutien associatif et transparent...

Sur un budget annuel de 385 Millions €, les subventions destinées au sport, à l'enseignement, à la culture et à la coopération internationale ne représentent, avec 1,5 Million €, que 0,39 % du budget global ! Les participations financières à différentes manifestations de haut niveau - hors Vendée Globe - comme par exemple l'appui à l'équipe cycliste "Brioches La Boulangère" (533 571 €) représentent 0,38 %, soit pratiquement autant. La volonté du Conseil Général de développer de grandes manifestations populaires à caractère sportif est louable, mais elle ne doit pas se faire au détriment de la pratique sportive du plus grand nombre de Vendéens, qu'il s'agisse du niveau amateur ou professionnel ! Ainsi, le programme départemental d'aides aux communes pour la réalisation d'équipements sportifs doit être renforcé (en moyenne moins de 30 000 € par projet), moins d'un million d'euros par an ! C'est moins que ce qu'investit, en moyenne, chacune des communes de plus de 10 000 habitants de Vendée ! Ce que l'on observe en matière sportive se vérifie également en matière culturelle, sociale, etc... On peut se "gargariser" indéfiniment sur la richesse du tissu associatif, mais les Vendéens et leurs communes attendent d'être soutenus financièrement plus activement au quotidien ! Le soutien à la pratique sportive des élèves vendéens est aussi insuffisant. A l'exception d'Herriot, aucun collège, pas même le futur collège d'Aizenay, ne dispose de son propre gymnase. Le Vendée Globe, qui a tant fait pour la renommée de la Vendée, est actuellement en péril. Pourquoi ? Qu'en est-il exactement de cette société privée "Sail com" avec qui le Département a passé un marché de prestations de services de plus d'un million d'euros à l'occasion du Vendée Globe 2000-2001 ? Les Vendéens, par ailleurs contribuables, doivent être éclairés rapidement sur cette affaire.

Internet à haut débit La Vendée relève le défi

Le Conseil Général lance un grand plan départemental d'accès au haut débit. En finançant l'installation d'outils nouvelle génération par des opérateurs, le Département va permettre aux entreprises et à tous les Vendéens de bénéficier de connexions ultra-rapides. Explications.



Les usages du haut débit

Les Vendéens reliés à Internet le sont pour la plupart par un modem qui, via une ligne téléphonique, se connecte à des serveurs. Or, la vitesse des informations transmises atteint tout juste 56 kilo-octets par seconde, soit 20 fois moins rapidement que ne le permet la technologie ADSL, par exemple.

Mais le confort d'utilisation n'est pas le seul enjeu du haut-débit, loin s'en faut. Les très hautes vitesses permettent également des usages multiples : visio-conférences, films et programmes télévisés, accès à des bases de données très volumineuses (archives numérisées, bibliothèques d'ouvrages), télésurveillance etc.



archives numérisées, bibliothèques d'ouvrages, télésurveillance etc.

L'accès à l'internet haut-débit est devenu au maximum une nécessité vitale, au minimum un confort dont il est de plus en plus difficile de se passer. Nécessité vitale pour le monde économique, dont les règles de compétitivité et d'efficacité se jugent désormais à l'aune de sa réactivité, et donc de son équipement technologique. Confort indéniable pour les particuliers, qui voient dans le développement du haut débit une mine inépuisable d'accès aux sources d'informations. Mais dans ce domaine, il faut bien dire que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Aux grandes villes les procédés "dernier cri" dont l'installation est rentabilisée par la masse d'utilisateurs potentiels, aux zones plus rurales des délais d'attente sans fin, les opérateurs hésitant à investir sur des populations peu nombreuses.

Des solutions pour tous les cas

C'est pour éviter que la Vendée ne devienne un désert numérique que le Conseil Général a décidé de prendre les choses en main et de doter le département de connexions à haut débit. La solution : convaincre les opérateurs de venir investir en Vendée, en participant au financement de leurs installations : ADSL pour les villes moyennes, satellite pour les zones isolées, Boucle Locale Radio pour les entreprises, ou encore wi-fi pour les centres bourgs.

teurs de venir investir en Vendée, en participant au financement de leurs installations : ADSL pour les villes moyennes, satellite pour les zones isolées, Boucle Locale Radio pour les entreprises, ou encore wi-fi pour les centres bourgs.

Dix millions d'euros pour soutenir les opérateurs

"Dans ce projet, le Département poursuit l'objectif que tout le territoire vendéen soit en 2005 irrigué de réseaux haut débit, qui permettront de multiplier par 20 la vitesse de transmission des informations. C'est pourquoi le plan départemental prévoit des accès haut débit adaptés suivant les besoins des particuliers et des entreprises : un service de type ADSL, jusqu'à 2 mégabits par seconde, sur l'ensemble du territoire vendéen, et un service à haut débit de niveau professionnel, allant jusqu'à 10 mégabits par seconde, pour les principales zones économiques du département. Les

entreprises, souvent installées en zone rurale, auront ainsi l'assurance de bénéficier des mêmes services qu'elles pourraient trouver dans les grands centres urbains", explique Bruno Retailleau, vice-président du Conseil Général. Au total, ce sont donc 10 millions d'euros que l'Assemblée départementale a débloqué pour ce programme, indispensable à l'avenir de la Vendée.

100% des Vendéens reliés au haut débit en 2005

Le projet du Conseil Général va donc permettre à 100% des Vendéens d'être connectés, s'ils le souhaitent, au haut débit. Les premiers raccordements devraient être opérationnels dès l'été 2004 et la totalité du département couverte fin 2005. La Vendée, à l'horizon 2005, sera un département totalement désenclavé sur le plan numérique. Un atout de plus pour l'économie et la qualité de vie.

www.vendee.fr : les nouveautés de l'été !

Le site du Conseil Général continue de s'agrandir pour offrir aux Vendéens une véritable mine d'informations. Culture, sport, tourisme... Les internautes ne s'y trompent d'ailleurs pas : www.vendee.fr accueille plus de 30 000 visiteurs par mois et un sondage lui a accordé récemment la mention très bien (16/20). Le point sur les nouveautés de l'été.

Conseil Général des Jeunes



Ce site permet de découvrir les missions, l'organisation et les représentants de cette assemblée junior. Mais c'est aussi l'occasion pour les plus jeunes de découvrir la Vendée de façon ludique : huit jeux les emmènent sur les sites touristiques de leur département, où ils peuvent visiter la Chabotterie, la mine de Faymoreau ou le musée de Milcendeau... Pédagogique, ludique, informatif... Une belle réussite

qui fera à coup sûr l'unanimité chez les parents et leurs enfants.

Archives départementales

Dans le courant de l'été, les archives départementales seront accessibles sur le site. Un million de pages ! Tout un chacun pourra y consulter de chez lui l'état civil du département depuis ses origines, mais également les minutes notariales de Fontenay-le-Comte aux XVI^{ème} siècle, alors capitale du Bas Poitou. Progressivement, d'autres fonds seront également mis en ligne, à commencer par les plans du cadastre napoléonien. Des informations utiles sont aussi proposées sur cette nouvelle extension : méthodes pratiques de recherche, catalogues de fonds d'archives conservées... Généalogistes, ne pas s'abstenir !



Observatoire de la qualité des eaux de baignade

On pouvait déjà connaître la météo et les horaires des marées sur le site du Conseil Général... Désormais, on pourra aussi être informé sur la qualité des eaux de baignade. Soixante-neuf plages vendéennes sont répertoriées sur le site, avec photos, classement 2002 et classement provisoire 2003. Environ



toutes les semaines, la qualité de l'eau de chaque plage est évaluée, pour permettre à chacun de préparer ses journées sur la côte.

Animation jeunesse

Chaque année, les foyers de jeunes mettent en place des animations ou des projets en lien avec un développeur culturel du Conseil Général. Le mini site "Animation



jeunesse" concentre l'ensemble de ces informations dans un grand agenda. Les jeunes trouveront aussi des réponses à leurs questions "Comment monter une association ? Comment demander une subvention ?". En bref, un guide complet pour monter un projet ou participer aux activités jeunesse proposées en Vendée.

wap.vendee.fr



Le site Internet du Conseil Général sera bientôt accessible depuis votre téléphone mobile !

Une version allégée permettra dans le courant de l'été de consulter sur le wap l'actualité, la météo, l'agenda ainsi que la qualité des eaux de baignade. Une adresse simple à mémoriser sur vos mobiles : wap.vendee.fr.